

Le Pape a donné une Constitution, par laquelle les privilèges accordés à l'Ordre de Malthe sont confirmés, & considérablement augmentés.

GENES. Toutes les troupes Françoises qui étoient dans l'Isle de *Corse*, s'y sont embarquées à bord des Bâtimens venus de *Provence* pour les faire retourner dans cette Province, d'où on apprend qu'elles y ont débarqué, après avoir néanmoins essuyé dans leur trajet un violent ouragan, qui les obligea de relâcher & de s'arrêter quelques jours en partie dans le Golfe de la *Specie*, & en partie à *Vado* & à *Albenga*. Après que ces troupes furent embarquées pour leur retour, il étoit resté à *San-Fiorenzo* quelques-uns de leurs Officiers, afin d'achever de liquider les comptes de leurs dépenses. De ce nombre étoit le Capitaine Costa, natif de cette Isle, & qui se disposoit pareillement à s'embarquer. Cet Officier fut averti que plusieurs parens & amis étoient arrivés auprès de *San-Fiorenzo*, & qu'ils demandoient à avoir la satisfaction de l'embrasser, & de lui souhaiter un heureux voyage. Il sortit de la Ville pour les aller trouver, & reconnut en effet que c'étoient la plupart des personnes de sa connoissance, ou auxquelles il étoit apparenté. Ils l'embrassèrent si vivement, qu'il ne put se débarasser de leurs mains. Ils s'étoient servis de ce stratagème pour l'arrêter, parce qu'il étoit soupçonné d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec la République. Le Capitaine Costa se récria contre un tel procédé, alléguant qu'il appartenoit au Corps des troupes Françoises. Ils lui dirent, « Qu'ils n'avoient
» plus rien à faire avec les François; qu'ils al-
» loient le conduire à Mr. Giuliani, leur nou-
» veau Général, & que c'étoit à lui qu'il ren-
» droit compte de sa conduite. » A son arrivée